

MONDE

En Syrie, où le mouvement de contestation avait appelé à « *un mardi de solidarité avec les détenus* », en dépit de la répression, des centaines de femmes sont descendues dans la rue à Baniyas pour réclamer la libération de leurs proches arrêtés par les autorités. Des sanctions contre 13 responsables syriens et un embargo sur les armes ont été formellement adoptés par l'Union européenne. **En Libye**, la lutte entre rebelles et forces de KADHAFI se concentrait sur la ville de Misrata, alors que le Colonel KADHAFI a fait sa première apparition télévisée depuis plusieurs semaines. Mouammar KADHAFI n'était plus apparu à la télévision depuis un précédent bombardement de l'Otan le 30 avril, qui avait coûté la vie à son plus jeune fils et à trois de ses petits-enfants, alimentant les doutes sur son propre sort. L'OTAN continue d'attaquer le siège du colonel à Tripoli. La Croix Rouge française a apporté 80 tonnes d'aide alimentaire à la population de Misrata. **Au Yémen**, la répression s'est durcie. Au moins 20 personnes ont été tuées en 24 heures.

Un 57^e soldat français tué en Afghanistan. Un soldat français âgé de 24 ans a été tué par l'explosion d'un engin explosif improvisé dans la vallée de Tagab, dans l'Est de l'Afghanistan.

Le nerf de la paix. 12 millions d'euros. C'est la valeur totale des 12 comptes saisis et appartenant à quatre proches de l'ancien président tunisien Ben ALI, dans le cadre de l'enquête visant à recenser les biens détenus en France par son clan. La justice française a déjà saisi un avion appartenant à la famille de l'ancien dirigeant. Par ailleurs, le Premier ministre, Bédié Caïd ESSEBSI, fait planer le doute sur le respect de la date prévue du 24 juillet pour l'élection de l'Assemblée constituante, arguant de « *lenteur* » dans les travaux préparatoires. Les partis politiques sont divisés sur la date du 24 juillet, le Parti démocrate progressiste y restant attaché tandis que le Mouvement de l'Unité populaire plaide pour un report et l'organisation d'un référendum constitutionnel.

La France donne une aide de 10 millions d'euros à l'Autorité palestinienne. Au moment « *où la situation financière de l'Autorité palestinienne est tendue, ces fonds sont une contribution au paiement des salaires des fonctionnaires* ». Le porte-parole du Quai d'Orsay, Bernard VALERO, a par ailleurs dénoncé la décision d'Israël de ne pas « *reverser à l'Autorité palestinienne le produit des taxes qui lui reviennent de droit* », la jugeant « *préjudiciable à la poursuite des réformes* ».

La France a annulé la totalité de la dette du Togo, soit 101,1 millions d'euros. Annonce du ministre togolais de l'Economie et des Finances. Les documents à cet effet ont été paraphés à Lomé par l'ambassadeur de France, Dominique RENAUX et le ministre togolais de l'Economie et des Finances Adjé AYASSOR.

Entente cordiale ? Les Etats-Unis et la Chine ont affiché à Washington leur bonne entente économique, évitant les confrontations sur le sujet qui fâche : leur taux de change.

EUROPE

Une première bougie difficile... A quelques jours du premier anniversaire de son arrivée à Downing Street, le Premier ministre David CAMERON a remporté un succès. Il peut être considéré comme le gagnant du référendum sur la réforme du mode de scrutin, puisque le « non », qu'il défendait, a triomphé avec 67% des voix. Cette consultation avait été exigée par les « lib-dém », partisans d'un système électoral plus favorable aux petites formations. Les conservateurs ont aussi réussi à remporter de nouveaux sièges dans les conseils municipaux lors des élections locales organisées le même jour.

CAMERON prend parti pour Bruxelles, contre Strasbourg. Dans une lettre aux chefs des délégations des partis britanniques libéral et conservateur au Parlement européen, le Premier ministre britannique et son vice-Premier ministre Nick CLEGG apportent leur soutien aux militants opposés à la présence du Parlement européen à Strasbourg. Ils ont promis de porter l'affaire au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement des 27.

La France veut saisir la justice. Laurent WAUQUIEZ a annoncé le dépôt d'un recours devant la Cour européenne de Justice, « *avant le 19 mai* ».

Consensus européen pour adapter Schengen. Réunion des ministres de l'Intérieur. Les responsables sont tombés d'accord pour élargir les possibilités de rétablir des contrôles aux frontières nationales dans l'espace Schengen dans des « *conditions très strictes* », a annoncé la présidence hongroise. Le ministre de l'Intérieur hongrois tempère toutefois la portée de ce consensus : « *Il y a eu unanimité pour dire que la libre circulation des personnes est un des principaux acquis et qu'il faut le préserver* ». « *Pour le préserver il faut renforcer les frontières extérieures de l'Union européenne et interdire le rétablissement de contrôles nationaux, sauf dans des conditions très strictes* », a-t-il ajouté. « *Nous devons éviter les décisions non coordonnées* », a insisté la commissaire en charge de l'Immigration, Cecilia MALMSTRÖM.

L'annonce de Copenhague. Le Danemark a pris l'UE de vitesse en annonçant unilatéralement le rétablissement aléatoire de contrôles à ses frontières, « *le plus rapidement* » possible.

Le nain politique. Les eurodéputés ont appelé Catherine ASHTON, Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, à faire plus d'efforts pour que l'UE cesse d'être un « *nain politique* » au moment où le « *printemps arabe* » met en lumière les divisions au sein des 27. Mme ASHTON a annoncé devant eux son intention d'ouvrir un bureau européen à Benghazi.

FMI, UE et BCE au chevet de la Grèce. Les experts de ces organisations sont arrivés à Athènes pour éplucher les comptes de la Grèce, toujours sous la pression des marchés alors qu'un nouveau plan de sauvetage se profile. Le président de l'Eurogroupe Jean-Claude JUNCKER a jugé nécessaire un nouveau programme pour redresser les comptes publics grecs. Le Premier ministre, Georges PAPANDEOU, a demandé que l'on « *laisse la Grèce en paix* » pour mener ses réformes, au lendemain d'informations venant d'Allemagne évoquant une sortie de l'euro, éventualité immédiatement démentie par Athènes.

Mario DRAGHI à la tête de la BCE. L'Italien a désormais toutes les chances de succéder à Jean-Claude TRICHET à la tête de la Banque centrale européenne à l'automne, grâce au soutien de la chancelière allemande Angela MERKEL. M. TRICHET doit quitter ses fonctions le 31 octobre, après un mandat de huit ans.

Michel BARNIER pour une « fédération des Etats nations ». Le commissaire européen au Marché intérieur a estimé que « *la nouvelle Europe ne doit pas être un Etat fédéral qui se substituerait aux Etats nations ou aux régions* ». « *Il faudra bien un jour un président ou une présidente de l'Union européenne qui cumulera la mission de présider le Conseil européen et la fonction d'animer le collège des commissaires* ». Rappelant que le traité de Lisbonne ne l'interdit pas, il propose que cette personne soit « *investie par un congrès réunissant le Parlement européen et les représentants des Parlements nationaux* ». En attendant la confiance directe des peuples.

AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

Algérie : le financement de la relance économique. Confronté à des grèves systématiques depuis le début de l'année, le gouvernement algérien a adopté un projet de Loi des Finances Complémentaires 2011 qui relancera le pouvoir d'achat et le secteur des PME. Parmi ces mesures figurent l'exonération des droits de douanes et TVA des produits de première nécessité pour les ménages jusqu'à une date non déterminée, ainsi que la création d'un compte spécial du Trésor pour financer par des prêts les fonctionnaires désireux d'acquiescer ou de construire un logement.

GBAGBO devant ses juges. Le président ivoirien déchu, Laurent GBAGBO, a été entendu pour la première fois par la justice, en l'absence de ses avocats français, refoulés la veille à l'aéroport d'Abidjan, faute de visas en règle et qui dénoncent une « *manipulation* » des autorités.

Idriss DEBY ITNO réélu. Le président tchadien sortant a été reconduit dès le 1^{er} tour de la présidentielle du 25 avril avec 88,66% des voix selon les résultats annoncés par la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Donner l'exemple... Naoto KAN a annoncé hier qu'il renonçait à son salaire de Premier ministre du Japon tant que la crise ne serait pas finie à la centrale nucléaire accidentée de Fukushima. Il conservera toutefois les 800.000 yen (7.000 euros) gagnés chaque mois comme député. « *A l'instar de la compagnie électrique Tokyo Electric Power (Tepco), le gouvernement a une grande responsabilité dans cette crise* », a-t-il justifié. Le secrétaire général de l'ONU, BAN KI-MOON, a

annoncé une conférence internationale sur la sécurité nucléaire à New York en septembre. L'accident du Japon ayant révélé des lacunes dans les systèmes mondiaux.

Des Cubains à Paris. Le gouvernement cubain va autoriser, pour la première fois depuis plus de 50 ans, les voyages de tourisme à l'étranger pour les Cubains, selon un plan de réformes publié hier par les autorités, et adopté en avril lors d'un congrès historique du Parti communiste.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Le tacle de la semaine. « *Que chacun des ministres reste dans son secteur. Lorsque l'on prend une initiative, on doit toujours se demander si ça va dans le sens de l'intérêt collectif* ». Déclaration de Nicolas SARKOZY en Conseil des Ministres, selon son Porte-parole, référence directe aux déclarations de Laurent WAUQUIEZ, sur le RSA. Le ministre chargé des Affaires européennes a ouvert un débat sur les « *dérives de l'assistanat* », « *cancer de la société française* ». Le chef de l'Etat a réaffirmé l'absolue priorité de rassembler la société et ne pas pousser les divisions. Il a demandé un rapport sur l'insertion économique des bénéficiaires du RSA. Le Premier ministre a regretté que cette initiative ait été faite sans concertation préalable et d'ajouter : « *nous ne devons pas ajouter le discrédit sur la réforme du RSA. Il y a des limites au débat au sein du gouvernement. Nous revendiquons cette réforme* ».

BACHELOT monte au créneau. La ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale a souligné que WAUQUIEZ avait dit « *des inexactitudes* ». Selon Mme Roselyne BACHELOT, « *le cancer de la société* » ce n'est pas l'assistanat mais « *les difficultés qu'ont des Français à s'insérer* ». « *C'est justement pour ça que le président de la République a voulu créer le Revenu de Solidarité active* », avec un fort accent sur l'insertion, a-t-elle ajouté. Interrogé sur « *les fraudes sociales* », Mme BACHELOT a affirmé qu'elles « *représentent très peu, et qu'on en récupère 90%* ».

La Confédération des Centres se met en place. Le Nouveau Centre, que préside Hervé MORIN, a approuvé son entrée dans la Confédération. Le Parti radical valoisien, présidé par Jean-Louis BORLOO, doit à son tour l'approuver ce week end, avant la Gauche Moderne de Jean-Marie BOCKEL. Le congrès des Radicaux votera une « *résolution de synthèse* » annonçant le non renouvellement du contrat d'association avec l'UMP pour la prochaine législature.

Laurent FABIUS pour succéder à François FILLON ? L'ancien Premier ministre, Laurent FABIUS, est chargé par Martine AUBRY d'élaborer le programme de l'année qui suivra l'élection présidentielle en cas de victoire socialiste. « *J'ai demandé à un certain nombre de responsables du PS de me remettre, si je puis dire, des devoirs* », a-t-il précisé. Il leur a demandé de plancher sur le programme « *entre la victoire aux législatives et l'année suivante* » et « *dans les quatre années qui suivent* ». « *Je ramasse les copies, on discute, avec les uns, avec les autres, On fait les arbitrages, les pré-arbitrages* », a précisé M. FABIUS. Il remettra « *au mois d'octobre ou novembre* » ce matériau « *extrêmement utile* » à « *Martine en tout état de cause, parce qu'elle est Première secrétaire du PS, et au candidat ou à la candidate* » qui sortira des primaires.

30 ans après. Les socialistes se sont retrouvés à l'occasion du trentième anniversaire de la victoire de François MITTERRAND à l'élection présidentielle de 1981. « *La France a besoin de se retrouver, de retrouver ses valeurs. MITTERRAND lorsqu'il a été élu, son souci a été de réconcilier la France avec elle-même* », pour Martine AUBRY, selon laquelle il ne s'agit pas en 2012 de « *dupliquer ce qui s'est fait* » mais de « *s'inspirer de la méthode* ». Mme AUBRY a réuni les anciens Premiers ministres Pierre MAUROY, Laurent FABIUS et Lionel JOSPIN. Edith CRESSON est arrivée plus tard. M. Michel ROCARD a décliné l'invitation, invoquant un voyage en Antarctique.

SARKOZY remonte un peu. La cote de popularité du président de la République, qui avait atteint un niveau plancher en avril, est remontée de 2 points en mai à 32%, tandis que celle du Premier ministre (54%) gagne 1 point, selon Paris Match/Ifop. Pour LH2 pour le NouvelObs.com, la cote de confiance de Nicolas SARKOZY est remontée de 4 points en mai pour s'établir à 34% contre 30% en avril. La popularité de François FILLON repasse la barre des 50% pour la première fois depuis janvier, gagnant 8 points à 51% d'opinions positives.

Agenda électoral

- Les élections sénatoriales auront lieu le **25 septembre prochain**.

- Le premier tour de l'élection du Président de la République aura lieu le dimanche **22 avril 2012**.
Le deuxième tour le **6 mai 2012**.

Pour le continent américain, le scrutin est organisé le samedi, veille du scrutin en France.

- En France, les élections législatives sont fixées au **10 juin** pour le premier tour et au **17 juin** pour le deuxième tour.

La principale nouveauté du scrutin résidera dans l'élection de 11 députés par les Français établis hors de France. Le premier tour se déroulera avec une semaine d'avance par rapport à la métropole. Comme pour l'élection présidentielle, et comme certains départements et collectivités d'outre-mer, les Français résidant sur le continent américain voteront le samedi précédant l'élection en métropole.

- Les élections pour le renouvellement de l'AFE (Europe – Asie) auront lieu en **juin 2013**. La loi sur le report doit être définitivement adoptée le 31 mai prochain, après le vote du Sénat.

PARLEMENT

Assemblée nationale

Pas d'eau dans le gaz de schiste ni dans le pétrole... Les députés ont adopté par 287 voix contre 186 la proposition de loi UMP qui interdit la technique de la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schiste. Les groupes UMP et du Nouveau centre (NC) ont voté pour. L'opposition, jugeant plusieurs dispositions « *ambigües* », a voté contre cette proposition de loi. En examen au Sénat le 1^{er} juin. La technique de la fracturation hydraulique, très contestée en raison de son impact sur l'environnement, consiste, pour libérer les carbures, à injecter de fortes quantités d'eau mélangée à du sable et des adjuvants chimiques.

Sénat

Immigration et nationalité. La loi est votée. Le Parlement français a définitivement adopté le projet de loi sur l'immigration, l'intégration et la nationalité qui comporte de nombreuses mesures dénoncées par l'opposition. Après les députés, les sénateurs l'ont entériné à leur tour, majorité contre opposition, mais les socialistes vont saisir le Conseil constitutionnel.

CONSEIL DES MINISTRES

Loi de finances rectificative pour 2011. Pour les mesures propres aux Français de l'étranger, voir la rubrique Français ci-après. / Accords avec respectivement le Costa Rica, le Libéria, Brunei, Belize, la Dominique et Anguilla relatif à l'échange de renseignements en matière fiscale.

Communications. La politique en faveur du cinéma. / La diversité dans la fonction publique.

ÉCONOMIE - DÉFENSE

Le déficit commercial de la France s'est réduit en mars à 5,74 milliards d'euros, en raison de la diminution des achats énergétiques et de produits chimiques, après avoir atteint un niveau record de 6,37 milliards d'euros en février.

Les prix de l'essence ont battu un nouveau record historique, le super sans plomb 95 atteignant 1,5492 euro/litre en moyenne et le super sans plomb 98, 1,5861 euro/litre.

Les taux d'intérêt des crédits immobiliers se sont établis en moyenne à 3,74% en avril, poursuivant leur remontée après un plus bas depuis 1945 atteint en novembre 2010.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Limitation de la prise en charge des frais de scolarité dans les lycées français à l'étranger (PEC). En raison de la crise économique, les montants des frais pris en charge seront plafonnés à partir de la prochaine rentrée de septembre (janvier 2012, pour les pays du rythme Sud). La PEC concerne uniquement les frais de scolarité des élèves de lycée (Seconde, Première, Terminale et BEP) et éventuellement, selon les établissements, les frais de 1^e inscription et/ou les frais d'inscription annuelle.

Les montants pris en charge : sont les tarifs qui étaient pratiqués en 2007/2008 (ou 2008 pour le rythme Sud). Les familles devront payer la différence entre le montant pris en charge par l'Etat et le montant effectif des écolages.

Vous pouvez consulter ces montants dans l'annexe du décret n° 2011-506 du 9 mai 2011 : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023981843&dateTexte=&categorieLien=id>

Evolution de la PEC. Un arrêté ajustera annuellement les montants pris en charge, pour tenir compte notamment des variations des changes et des conditions locales d'existence.

Réforme fiscale. Les dispositions pour les Français de l'étranger présentées en Conseil des Ministres : le ministre du Budget a exposé les grandes lignes d'une taxe destinée à équilibrer financièrement la réforme de l'ISF et du bouclier fiscal. Il a donc confirmé la mise en place d'une taxe sur les résidences en France des non résidents (toutes qualifiées de résidences secondaires).

Pourquoi ? « *Faire participer les personnes qui n'ont pas leur domicile fiscal en France et dont les revenus de source française ne représentent qu'une petite partie de leurs revenus totaux, au financement des services publics nationaux dont elles bénéficient à raison de la propriété d'une ou plusieurs résidences secondaires dont elles se réservent la libre disposition* ».

Quoi ? Sera créée « *une taxe de 20% sur la valeur locative cadastrale du ou des logements concernés* ».

Qui ? « *Pour ne pas pénaliser les contribuables en mission à l'étranger, les redevables fiscalement domiciliés en France de manière continue pendant au moins trois ans au cours des six années précédant celle du transfert de leur domicile bénéficieraient d'une exonération temporaire de 6 ans* ».

Nouveauté : la disposition prévoyant que les personnes qui n'ont pas leur domicile fiscal en France mais qui y détiennent un logement sont assujetties à l'IR sur une base forfaitaire (20%), serait abrogée.

Quid de l' « exit tax » ? C'est l'autre dispositif annoncé depuis quelques semaines que le gouvernement souhaite mettre en place.

Pourquoi ? « *Dissuader les candidats à l'évasion fiscale* ». Il s'agit de « *lutter contre les redevables qui délocalisent provisoirement à l'étranger leur domicile fiscal pour échapper à l'imposition des plus-values de cession de valeurs mobilières et de droits sociaux* ».

Comment : « *les plus-values sur les valeurs mobilières et droits sociaux constatées lors du transfert de domicile fiscal hors de France des personnes physiques seraient soumises, lors de leur cession ultérieure, à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux si ces titres sont cédés dans les 8 ans suivant la sortie du territoire* ».

Calendrier de l'Assemblée des Français de l'étranger : la 15^e session plénière de l'AFE se tiendra du lundi 26 septembre au samedi 1^{er} octobre. Le bureau se réunit le 20 mai.

SANTÉ – SOCIÉTÉ

L'Espagne tremble aussi ! Un tremblement de terre de magnitude 5,3 a ébranlé le Sud de l'Espagne, notamment la ville touristique de Lorca dans la province de Murcie, faisant au moins neuf morts, dont un enfant, selon le dernier bilan. C'est le plus fort séisme depuis 50 ans dans le pays.

Affaire TAPIE : LAGARDE menacée d'une enquête. Le procureur général près la Cour de cassation, a demandé à la Cour de justice de la République d'ouvrir une enquête pour abus d'autorité.

CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

8,5 milliards de dollars ! (5,9 milliards d'euros). Proposition de Microsoft pour le rachat de la société Skype, spécialisée dans les services de téléphonie via Internet. Cette acquisition est la plus importante dans l'histoire du géant mondial des logiciels. Skype, installée au Luxembourg, n'est pas rentable mais compte 145 millions d'utilisateurs en moyenne chaque mois.

CARNET

Sports

Football. Fin de championnat disputé. Marseille peut y croire après sa victoire, sur Brest 3-0. L'OM est à quatre points du leader de Lille, vainqueur 2-1 la veille à Saint-Etienne. Lille, devra d'abord disputer la finale de la Coupe de France samedi contre le Paris Saint-Germain. A trois journées de la fin du championnat, Lyon, écrasé 4-0 à Auxerre et désormais relégué à dix points de Lille.

Laurent BLANC épargné. Chantal JOUANNO et l'enquête de la FFF ont balayé les accusations de discrimination et de quotas et lavé le sélectionneur.

Nominations

Philippe ZELLER serait nommé ambassadeur à Ottawa.

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax:** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** r.delpicchia@senat.fr